



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 JUIN 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 14 juin 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 27 juin 2011

PROJET DE CLASSEMENT DE DIVERSES  
PARCELLES DANS LE DOMAINE PUBLIC  
APRES ENQUETE

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi  
27 juin 2011

**Présidente :**

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elsie COLAS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

**Secrétaire de séance :** M. Denis THOMMEROT -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Guillaume JUIN donne pouvoir à Elsie COLAS
- Julie BIRET donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Maryvonne ARDOUIN donne pouvoir à Geneviève GAILLARD -

**Excusés :**

**URBANISME ET FONCIER**

**PROJET DE CLASSEMENT DE DIVERSES PARCELLES DANS LE  
DOMAINE PUBLIC APRES ENQUETE**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Diverses parcelles restées au compte de propriétaires privés, et matérialisées par des voies existantes, sont entretenues depuis plusieurs années par les services de la Ville de Niort.

La régularisation administrative de ces différents dossiers implique des formalités de classement dans le domaine public résultant d'une enquête préalable en vertu des dispositions de l'article L.318-3 du Code de l'Urbanisme concernant les parcelles à usage de voies privées ouvertes à la circulation publique dans les ensembles d'habitation.

Les parcelles concernées sont listées dans le tableau annexé à la présente délibération.

Il convient donc de régulariser le statut de ces diverses parcelles en les incorporant dans le domaine public communal après enquête.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser Madame le Maire à lancer l'enquête publique prévoyant ce classement, en vertu des dispositions de l'article L.318-3 du Code de l'Urbanisme ;

- donner son accord sur le principe du classement de l'ensemble de ces parcelles dans le domaine public, après enquête préalable.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Frank MICHEL**